



Motion

Monsieur le Président du Conseil Général de La Tène, Mesdames et Messieurs,

Il faut élargir les investigations pour opérer dignement un rapprochement de communes. A la Tène, nous sommes probablement des Neuchâteloises et des Neuchâtelois avant d'être des Paroissiennes et des Paroissiens.

Nous proposons donc de mandater le Conseil Communal de La Tène de s'approcher des autorités exécutives de Neuchâtel pour envisager un rapprochement en vue d'une fusion.

En fonction de tout ce qui précède, les soussignés invitent donc le Conseil Général d'accepter la présente motion.

Argumentation

Fusion d'horizon !

La Commune de la Tène est une entité adulte, capable de prendre des décisions ; décisions pour maintenant, décisions pour son avenir !

Après trois législatures, Les Laténiennes et les Laténiens ont réussi à se prendre en main pour mettre sur pied une commune moderne, saine à tous niveaux : principalement au niveau humain.

Les Laténiennes et les Laténiens doivent être fiers d'avoir réussi à créer une commune qui sait faire face aux situations les plus diverses, elle offre à sa population un cadre de vie agréable, confortable et populaire.

Aujourd'hui, grâce à son expérience, la Commune de la Tène a compris qu'en réunissant des entités pour en faire une plus grande est un gage de prospérité dans le sens qu'une commune fusionnée offre à ces citoyennes et citoyens un meilleur cadre de vie.

Elle sait aussi que le succès d'une fusion de communes n'est pas forcément immédiat et qu'à terme il faut faire des concessions pour permettre une évolution.

Actuellement, La Tène est courtisée par les communes de la Paroisse pour faire une nouvelle fusion. Mais dans quelles conditions ? Pour quelles fins ?

Pour l'heure, dans ce rapprochement souhaité, aucun projet de société n'émerge dans les prises de contact, si ce n'est la volonté de la commune d'Enges de ne plus rester seule à faire face à sa gestion.

Les Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise et d'Enges ont sollicité la Tène à participer à un sondage couteux et inutile. Or, à trois reprises, les citoyennes et citoyens de La Tène s'étaient déjà prononcés favorables à une fusion : il n'y avait donc aucune raison de les

soumettre encore une fois à une telle étude. Qu'est-ce qui était attendu de nos concitoyennes et concitoyens ? Que leur volonté de fusionner soit ratifiée ? C'est cher pour si peu, d'autant qu'on le savait déjà.

De plus, comment des communes qui ont refusé la fusion de l'Entre-deux-Lacs, soit en renonçant à faire partie d'un processus ou soit en refusant une convention de fusion, peuvent imposer à La Tène un sondage pour savoir si sa population entre en matière pour la fusion de « La Paroisse » ? La Tène doit avoir le choix de pouvoir se déterminer ; si elle veut se marier, c'est peut-être avec quelqu'un d'autre, ça pourrait être avec Neuchâtel par exemple. Là se trouve la vraie question : Les Laténiennes et Laténiens n'ont peut-être aucun intérêt à participer à la création de « La Paroisse ». Alors avec qui fusionner ? Cette question n'a pas été posée, ce qui aurait sans doute été plus intéressant à savoir. Dans tous les cas, il semble que les Laténiennes et Laténiens soient toujours favorables à une fusion, pour partager sa destinée à une plus grande échelle.

A La Tène, tout le monde n'est pas convaincu qu'une toute petite fusion « Paroissiale », visant une population d'une dizaine de milliers d'habitants, soit pour sa population une solution. Des Laténiennes et des Laténiens pensent au contraire qu'il faut viser un bassin démographique beaucoup plus important. Pour cette raison, il paraît pertinent d'envisager une régionalisation, en rejoignant le groupe des anciennes communes formant aujourd'hui la nouvelle commune de Neuchâtel.

La population de la Tène est une population citadine qui aspire à bénéficier des services qu'une ville offre en matière d'éducation, de culture, de sport, d'environnement, d'énergie, de transport, de sécurité sociale et de police. En faisant partie d'une grande entité, le coût de ces prestations est partagé par plus de monde grâce à une fiscalité optimum. Vivre dans une ville de 50000 habitants permettra davantage aux Laténiennes et Laténiens d'avoir accès à tous les services, à plus de services. Par exemple développer des projets citoyens, des quartiers vivants pour une société plus solidaire en ayant plus de moyens à disposition.

Aujourd'hui, la mobilisation de la société pour améliorer les conditions environnementales est indispensable. A ce jour, la Ville de Neuchâtel a montré sa détermination pour entreprendre des actions concrètes : mobilité douce (réseau de voies cyclables), recours aux énergies renouvelables, parc de véhicules électriques, etc... La Tène s'engage également pour ces objectifs. Penser plus loin, c'est regarder vers demain. La politique des petits pas ne permet plus d'être visionnaire. Il faut prendre des risques pour garantir à nos citoyens un avenir raisonnable et intelligent. S'unir à une plus grande entité permet de profiter d'un savoir-faire déjà existant. Ne dit-on pas : « l'union fait la force » ?

Sur le plan politique, le Conseil général de La Tène a créé une commission de fusion, pour répondre à la sollicitation des communes de la Paroisse Politique + Enges et a voté un crédit de CHF 10000.- pour un sondage. Mais il ne s'est pas déterminé formellement sur quel processus il allait travailler. Pour sa part, le Conseil communal n'a jamais reçu de mandat du législatif pour travailler sur Paroisse Politique + Enges.

Au nom du Parti Socialiste de La Tène
La Tène, le 8 avril 2021

Michel Muster et Denis Perrinjaquet